

MASTER 2 DROIT SOCIAL - JURISTE EN DROIT SOCIAL ET EN INGÉNIERIE SOCIALE

· MASTER 2 DROIT SOCIAL - JURISTE EN DROIT SOCIAL ET EN INGÉNIERIE SOCIALE

Le parcours Juriste en Droit Social et en Ingénierie Sociale, qui est une formation en alternance, est particulièrement destiné à former des juristes d'entreprises, consultants, responsables ou directeurs des ressources humaines, avocats spécialisés en

Spécificités

Cette formation se déroule en ALTERNANCE avec une présence de 2 jours à l'Université et 3 jours en entreprise.

[Pour en savoir plus](#)

Présentation

Le parcours Juriste en Droit Social et en Ingénierie Sociale, qui est une formation en alternance, est particulièrement destiné à former des juristes d'entreprises, consultants, responsables ou directeurs des ressources humaines, avocats spécialisés en droit social. Cette deuxième année de Master en alternance est destinée à faciliter les liens entre les enseignements dispensés à l'Université et la pratique acquise par l'étudiant dans le cadre de son activité menée chez un employeur. L'étudiant doit pouvoir adapter les connaissances acquises aux contraintes du terrain. Précisément, il doit pouvoir aborder chaque problème concret (le recrutement ou l'organisation du temps de travail par exemple) sous l'angle, à la fois, du droit du travail et du droit de la protection sociale.

Candidature

Modalités de candidature

Consulter la rubrique Admission de [M1 Droit social](#)

Et après ?

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Durée de la formation

500

Discipline(s)

- Droit Juridique

Responsable(s) de la formation

[Pierre-Emmanuel BERTHIER](#)

Contact secrétariat

[Nicole BIANCO](#)

Tel. : 04 78 69 76 81

Coût de la formation

Droits d'inscription 2019 /2020 en licence 243 euros + [Contribution Vie Étudiante et de Campus \(CVEC\)](#) 91 euros.

Les débouchés professionnels de ce parcours sont les suivants :

- Juriste d'entreprise ;
- Juriste en droit social au sein d'un cabinet d'expertise comptable ;
- Consultant en protection sociale ;
- Directeur/responsable des ressources humaines ;
- Avocat spécialisé en droit du travail et/ou en droit de la protection sociale ;
- Cadre de la sécurité sociale ;
- Inspecteur du travail.